

*Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

Le directeur du cabinet

Paris, le

31 MARS 2017

Monsieur le Président,

Vous avez appelé l'attention de Madame Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les travaux menés par la commission mixte du Conseil supérieur des programmes (CSP) et du Conseil national éducation-économie (CNEE).

Attentive à l'objet de votre intervention, la ministre m'a personnellement demandé de vous répondre.

Tout d'abord, je veux vous assurer de la considération que porte Najat VALLAUD-BELKACEM à l'enseignement des sciences économiques et sociales (SES) et aux professeurs de SES, considération dont elle a voulu témoigner en participant au printemps de l'économie le 22 mars dernier.

Dans son discours, Najat VALLAUD-BELKACEM a pu dire son attachement à la démarche interdisciplinaire qui est celle des SES dans le grand champ des sciences humaines et sociales : l'économie, la sociologie, la science politique, la démographie.

S'agissant des travaux de la commission mixte CSP-CNEE, la ministre a précisé dans sa lettre de mission ce qu'elle en attend, à savoir un avis portant sur les connaissances et les compétences que doit maîtriser un élève ayant suivi un enseignement de SES au lycée, au travers de l'enseignement d'exploration de la classe de seconde générale et technologique et de celui du cycle terminal de ma série ES, ainsi que sur les thématiques, concepts et mécanismes jugés incontournables au regard des objectifs de ce enseignement.

Espérant vous avoir utilement renseigné, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.



Olivier NOBLECOURT

Monsieur Erwan LE NADER
Président de l'Association des Professeurs
de Sciences Économiques et Sociales (APSES)
17 rue Aristide Briand
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS